



Paris le 22 octobre,

A l'occasion de son Congrès, l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) évoquera la question du 5^e risque de protection sociale*, dont elle soutient la mise en place.

UNA se félicite que ce soit enfin engagée une réflexion globale autour de la reconnaissance d'un 5^e risque de protection sociale*, nouvelle solidarité destinée à compenser la perte d'autonomie des personnes âgées comme des personnes handicapées. Il est en effet plus que temps de rompre avec le statu quo actuel, inadapté et insuffisant, pour enfin proposer des réponses collectives à la hauteur des besoins sociaux.

Le rapport rendu par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) le 16 octobre dernier marque sur ce point une étape importante. **UNA approuve entièrement les fondamentaux avancés par la CNSA** (création d'un droit universel de compensation pour l'autonomie, convergence entre les dispositifs concernant les personnes âgées et handicapées, mise en place de réponses de proximité avec gestion des dispositifs de compensation par les Conseils généraux et instauration d'une autorité de régulation, la CNSA) et défend l'instauration urgente d'un 5^e risque de protection sociale*.

UNA souligne également la nécessité de mettre l'accompagnement à domicile au cœur de la réflexion sur ce 5^e risque, 8 Français sur 10 plébiscitant le droit de vivre et d'être pris en charge à domicile.

Le congrès UNA, qui se déroule au palais des congrès de Strasbourg les 25 et 26 octobre, sera l'occasion d'enrichir la problématique du 5^e risque sous l'angle du domicile avec le déroulement d'une table-ronde le vendredi 26 octobre à 14H intitulée : « Un 5^e risque de protection sociale : quelle responsabilité collective et politique ? ».

Vous êtes les bienvenus. Un espace presse vous sera par ailleurs dédié tout au long du Congrès.

Contact presse :
Clémentine Douilly
Tel : 01 53 00 73 57
Port : 06 84 76 92 83
c.douilly@ligaris.fr



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

**Une erreur s'est glissée dans notre précédent communiqué de presse, diffusé le 17 octobre. UNA soutient la création d'un 5^e risque de protection sociale et non de sécurité sociale, comme cela était indiqué.*